

διαπονοῦντες. ³⁰ Καθάπερ γὰρ τῆς και-
νῆς οἰκίας ἀρχιτέκτονι τῆς ὅλης καταβολῆς
φροντιστέον, τῷ δὲ ἐγκαίειν καὶ ζωγραφεῖν
ἐπιχειροῦντι, τὰ ἐπιτήδεια πρὸς διακόσμησιν
ἐξεταστέον, οὕτω δοκῶ καὶ ἐπὶ ἡμῖν. ³¹ Τὸ
μὲν ἐμβατεύειν καὶ περὶ πάντων ποιῆσθαι
λόγον, καὶ πολυπραγμονεῖν ἐν τοῖς καταμέ-
ροσ, τῷ τῆς ἱστορίας ἀρχηγέτῃ καθήκει.
³² Τὸ δὲ σύντομον τῆς λέξεως μεταδιώκειν
καὶ τὸ ἐξεργαστικὸν τῆς πραγματείας παραι-
τεῖσθαι, τῷ τὴν μετάφρασιν ποιουμένῳ
συνχωρητέον. ³³ Ἐντεῦθεν οὖν ἀρξώμεθα
τῆς διηγήσεως, τοῖς προειρημένοις τοσοῦτον
ἐπιξέξαντες. Ἐλήθες γὰρ τὸ μὲν πρὸ τῆς
ἱστορίας πλεονάζειν, τὴν δὲ ἱστορίαν ἐπιτε-
μεῖν.

III. Τῆς ἀγίας τοίνυν πόλεως κατοικου-
μένης μετὰ πάσης εἰρήνης, καὶ τῶν νόμων ἔτι
κάλιστα συντηρουμένων διὰ τὴν Ὀνίον τοῦ
ἀρχιερέως εὐσεβειάν τε καὶ μισοπονηρίαν,
² συνέβαινε καὶ αὐτοὺς τοῖς βασιλεῖς τιμᾶν
τὸν τόπον, καὶ τὸ ἱερὸν ἀποστολαῖς ταῖς
κρατίσταις δοξάζειν, ³ ὥστε καὶ Σέλευκον
τὸν τῆς Ἀσίας βασιλέα χορηγεῖν ἐκ τῶν
ἰδίων προσόδων πάντα τὰ πρὸς τὰς λει-
τουργίας τῶν θυσιῶν ἐπιβάλλοντα δαπανή-
ματα.

⁴ Σίμων δὲ τις ἐκ τῆς Βενιαμὴν φυλῆς
προστάτης τοῦ ἱεροῦ καθεσταμένος διηρέχθη
τῷ ἀρχιερεῖ περὶ τῆς κατὰ τὴν πόλιν παρα-
νομίας. ⁵ Καὶ κηῆσαι τὸν Ὀνίαν μὲν δυνά-
μενος, ἦλθε πρὸς Ἀπολλώνιον Θρασαίου,
τὸν κατ' ἐκεῖνον τὸν καιρὸν κοίλης Συρίας

29. A¹: (I. διαπ.) ἀπονοῦντες. 30. A¹: (I.
ἐγκαίειν) ἐγκαινίζειν ... οὕτως δοκῶν ... (I. ἡμῖν)
ἡμῶν. 31. A¹: καὶ περίπατον ποιῆσθαι λόγῳ ...
ἀρχηγέτῃ. 33. A: ἐπιτέμνειν.

30. Grec : « car comme l'architecte d'une maison
nouvelle doit concevoir dans sa pensée l'ensemble
de la construction, tandis que celui qui entreprend
de la décorer et d'y peindre des figures n'a à s'occuper
que de ce qui regarde l'embellissement ». — Ainsi
on doit juger de nous. Grec : « je pense qu'il en est
de même pour nous ».

31. Recueillir ce qu'il sait. Grec : « approfondir (le
sujet) ».

1. A* τοίνυν. A¹: (I. ἐτι) ὅτι. 4. A¹: ἀρχ. τῆς
κατὰ τ. π. ἀγορανομίας.

32. Chercher la brièveté du discours. Grec : « entre-
prendre d'abrèger ce qui a été dit ».

III. 4^o. Grec : « grâce à la piété d'Onias et à sa
haine du mal ».

4. S'efforçait... d'entreprendre quelque chose d'ini-
que dans la cité. Grec, d'après l'Alexandrinus : « il
était en désaccord avec le grand prêtre concernant
les fonctions de maître du marché ».

studentes. ³⁰ Sicut enim novæ do-
mus architecto de universa struc-
tura curandum est : ei vero qui
pingere curat, quæ apta sunt ad
ornatum, exquirenda sunt : ita æs-
timandum est et in nobis. ³¹ Etenim
intellēctum colligere, et ordinare
sermōnem, et curiosius partes sin-
gulas quasque disquirere, historiæ
cōgruit auctōri : ³² brevitatē
vero dictionis sectari, et executiones
rerum vitare, breviānti concedendum
est. ³³ Hinc ergo narrationem inci-
piemus : de præfatione tantum di-
xisse sufficiat : stultum etenim est
ante historiam effluere, in ipsa au-
tem historia succingi.

III. ¹ Igitur cum sancta civitas ha-
bitaretur in omni pace, leges etiā
adhuc optime custodirentur, propter
Oniæ pontificis pietatem, et animos
odio habentes mala, ² fiebat ut et
ipsi reges et principes locum summo
honore dignum ducerent, et templum
maximis munēribus illustrarent :
³ ita ut Seleucus Asiæ rex de red-
ditibus suis præstaret omnes sump-
tus ad ministērium sacrificiorum
pertinentes.

⁴ Simon autem de tribu Benjamin
præpositus templi constitutus, con-
tendebat, obsistēte sibi principe
sacerdotum, iniquum aliquid in
civitate moliri. ⁵ Sed cum vincere
Oniam non posset, venit ad Apollō-
nium Tharsææ filium, qui eo tém-

1^o a).
Felicitas
populi sub
Onia.

2 Mach. 1, 12,
43.

1 Mach. 8, 6.

Ambitio
Simonis.

1 Mach. 10, 69.

née par les auteurs. ³⁰ Car, comme c'est
à l'architecte d'une maison nouvelle à
avoir soin de toute la construction, et
à celui qui est chargé de peindre à
rechercher ce qui est propre à l'embel-
lir, ainsi on doit juger de nous. ³¹ Car
recueillir ce qu'il sait, et raconter avec
ordre, et rechercher avec le plus grand
soin les circonstances particulières,
c'est ce qui convient à l'auteur d'une
histoire. ³² Mais chercher la brièveté
du discours, et éviter les développe-
ments des choses, c'est ce qu'on doit
accorder à celui qui fait un abrégé.
³³ Dès ce moment donc, nous commen-
cerons notre narration ; que ce que nous
avons dit suffise pour la préface ; car il
serait insensé d'être diffus avant de
commencer une histoire et d'être concis
dans l'histoire même.

III. ¹ Donc, lorsque la sainte cité
était habitée en toute paix, et que les
lois aussi étaient encore parfaitement
observées, à cause de la piété d'Onias,
le pontife, et des esprits, qui avaient en
haine le mal, ² il arrivait que les rois
eux-mêmes et les princes jugeaient ce
lieu digne du plus grand honneur, et
ornaient le temple de très riches pré-
sents, ³ en sorte que Séleucus, roi
d'Asie, pourvoyait de ses revenus à
toutes les dépenses qui regardaient le
ministère des sacrifices.

⁴ Mais Simon, de la tribu de Benja-
min, constitué intendant du temple,
s'efforçait, le prince des prêtres s'oppo-
sant à lui, d'entreprendre quelque chose
d'inique dans la cité. ⁵ Mais comme il
ne pouvait vaincre Onias, il vint vers
Apollonius, fils de Tharsée, qui en ce

tout ce qui était nécessaire pour le festin et de faire
ensuite que chacun des conviés fût content (Glaire).

1^o Règne d'Antiochus Épiphane, III-X, 9.

a) Sacrilege d'Héliodore, III.

III. 1. Onias III. Voir I Machabées, XII, 7.

3. Séleucus est Séleucus IV Philopator, fils et suc-
cesseur d'Antiochus III le Grand (187-175). Sous les
premiers Ptolémées, la Palestine avait appartenu à
l'Égypte. Elle était tombée en la possession d'Antio-
chus III le Grand, quand ce prince eut remporté
en 198 une grande victoire à Panéas. En mariant sa
fille Cléopâtre au jeune Ptolémée V Épiphane, roi
d'Égypte, il lui avait bien donné comme dot les provin-
ces conquises de la Cœlésyrie, de la Phénicie et
de la Palestine, mais en fait, il ne s'en était pas des-
saisi, de sorte que son fils Séleucus IV hérita de la
Palestine, comme de toute la Syrie. Le règne de Sé-
leucus IV fut peu brillant. Accablé sous le poids des
impôts que les Romains avaient imposés à son père
(voir I Machabées, VII, 7), sa grande préoccupation
fut de se procurer l'argent nécessaire pour satisfaire
ses impitoyables vainqueurs. De là sa tentative pour

faire piller le temple de Jérusalem par Héliodore.
Il périt assassiné par ce même Héliodore en 175. —
D'Asie. Voir la note sur I Machabées, VIII, 6.

4. Intendant du temple pour les affaires du de-
hors, ou purement temporelles, puisque, appartenant
à la tribu de Benjamin, il n'était ni prêtre ni lévite.
— Le désaccord qui s'éleva entre Simon et Onias
devait provenir de difficultés concernant les achats
pour le temple. Onias III alla plus tard se plaindre
au roi de Syrie de la conduite de Simon, IV, 1-6 ;
mais l'auteur sacré ne nous apprend pas quel fut le
résultat de cette démarche. Le grand prêtre usurpa-
teur Ménélaus, dont il est parlé plus loin, IV, 23,
était frère d'un Simon, sans doute le même que celui
dont il est question ici.

5. Apollonius, fils de Tharsée... gouverneur de la
Cœlésyrie et de la Phénicie, doit être différent du
collecteur d'impôts mentionné plus loin, V, 24 (voir
I Machabées, I, 30). C'est probablement l'Apollonius
dont parle Polybe comme d'un homme ayant une
grande situation à la cour de Séleucus et dont le fils,
qui portait le même nom, était gouverneur de la
Cœlésyrie, celui dont parle I Machabées, X, 69.

καὶ Φοινίκης στρατηγόν⁶ καὶ προσήγγειλε
περὶ τοῦ χρημάτων ἀμυθῆτων γέμειν τὸ ἐν
Ἱεροσολύμοις γαζοφυλάκιον, ὅστε τὸ πλῆ-
θος τῶν διαφύγων ἐναρίθμητον εἶναι, καὶ
μὴ προσήκειν αὐτὰ πρὸς τὸν τῶν θυσιαῶν
λόγον, εἶναι δὲ δυνατὸν ὑπὸ τῆν τοῦ βα-
σιλέως ἐξουσίαν πεσεῖν ἅπαντα ταῦτα.

⁷ Συμμίξας δὲ ὁ Ἀπολλώνιος τῷ βασιλεῖ,
περὶ τῶν μηνυθέντων αὐτῷ χρημάτων ἐνε-
φάνισεν. Ὁ δὲ προχειρισάμενος Ἡλιόδω-
ρον, τὸν ἐπὶ τῶν πραγμάτων, ἀπέστειλε
δοῦς ἐντολὰς, τὴν τῶν προειρημένων χρημά-
των ἐκκομιδὴν ποιήσασθαι. ⁸ Εὐθέως δὲ ὁ
Ἡλιόδωρος ἐποιεῖτο τὴν πορείαν, τῇ μὲν
ἐμφάσει ὡς τὰς κατὰ κοίλην Συρίαν καὶ
Φοινικὴν πόλεις ἐφοδεύσων, τῷ πράγματι δὲ
τὴν τοῦ βασιλέως πρόθεσιν ἐπιτελέσων.

⁹ Παραγενηθεὶς δὲ εἰς Ἱεροσόλυμα, καὶ
φιλοφρόνως ὑπὸ τοῦ ἀρχιερέως τῆς πόλεως
ἀποδεχθεὶς, ἀνέθετο περὶ τοῦ γεγονότος
ἐμφανισμοῦ, καὶ τίνας ἐνεκεν παρέσθαι διε-
σάφησεν. Ἐπυνθάνετο δὲ εἰ ταῖς ἀληθείαις
ταῦτα οὕτως ἔχοντα τυγχάνει. ¹⁰ Τοῦ δὲ
ἀρχιερέως ὑποδείξαντος παραθήκας εἶναι
χρησίων τε καὶ ὄσφρανῶν, ¹¹ τινὰ δὲ καὶ Ὑρκα-
νοῦ τοῦ Τωβίου σφίδρα ἀνδρὸς ἐν ὑπεροχῇ
κειμένου, οὗ ὡς πρὸς ἦν διαβάλλον ὁ δυσσε-
βῆς Σίμων, τὰ δὲ πάντα ἀργυρίου τετρακό-
σια τάλαντα, χρυσίου δὲ διακόσια. ¹² Ἄδικη-
θῆναι δὲ τοὺς πεπιστευκότας τῇ τοῦ τόπου
ἀγνοσίῃ καὶ τῇ τοῦ τετιμημένου κατὰ
τὸν σύμπαντα κόσμον ἱεροῦ σεμνότητι καὶ
ἀσυλία, παντελῶς ἀμήχανον εἶναι.

¹³ Ὁ δὲ Ἡλιόδωρος, δι' ἃς εἶχε βασιλικὰς
ἐντολὰς, πάντως ἔλεγεν εἰς τὸ βασιλικὸν
ἀναληπτέα ταῦτα εἶναι. ¹⁴ Ταξάμενος δὲ
ἡμέραν εἰσῆει τὴν περὶ τούτων ἐπίσκεψιν
οἰκονομῆσων. Ἦν δὲ οὐ μικρὰ καθ' ὄλην
τὴν πόλιν ἀγωνία.

¹⁵ Οἱ δὲ ἱερεῖς πρὸ τοῦ θυσιαστηρίου ἐν
ταῖς ἱερατικαῖς στολαῖς ἴψαντες ἑαυτοὺς,

6. A¹: προσεγγεῖν. A* ἔπαντα. 7. A† (a.
Ἀπολλ.) ὁ. A¹: προχειρισάμενος. 8. A: ἐφοδεύσαι
... ἐπιτελεῖν. 9. A¹: (1. ὑπὸ τ. ἀρχ.) ὁ ἀρχιερεὺς ...
ἐμφανισμοῦ ... διεσαφήνησεν. 10. A: παρακαταθήκας.
11. A¹: (1. οὗ ὡς πρὸς ἦν) οὗ ὡς πρὸς. 12. A¹: (1.
ἀδ. δὲ) ἀδικησαί τε. 13. A¹: (1. ὁ δὲ Ἡλ.) ὁ δ' ἔτερος.

11. Grec : * et que certaines choses apparte-
naient à Hircan (fils) de Tobie, homme très éminent,
qu'il n'en était pas comme l'impie Simon l'avait

avancé calomnieusement, mais qu'il y avait en tout
quatre cents talents d'argent et deux cents talents
d'or ».

pore erat dux Cœlesyriæ et Phœ-
nicis : ⁶ et nuntiavit ei pecuniis
innumerabilibus plenum esse æra-
rium Jerosolymis, et communes cō-
pias immensas esse, quæ non pēr-
tinent ad rationem sacrificiorum :
esse autem possibile sub potestate
regis cādere universa.

⁷ Cumque retulisset ad regem
Apollōnius de pecuniis quæ delatæ
erant, ille accitum Heliodorum, qui
erat super negotia ejus, misit cum
mandatis, ut prædictam pecuniam
transportaret. ⁸ Statimque Heliodo-
rus iter est aggressus, specie quidem
quasi per Cœlesyriam et Phœnicen
civitates esset peragaturus, re vera
autem regis propositum perfectu-
rus.

⁹ Sed, cum venisset Jerosolymam,
et benigne a summo sacerdotē in
civitate esset excēptus, narravit de
dato indicio pecuniarum : et, cujus
rei grātia adēsset, aperuit : interro-
gabat autem, si vere hæc ita essent.
¹⁰ Tunc summus sacerdos ostēdit
depōsita esse hæc, et victualia vi-
duarum et pupillarum : ¹¹ quædam
vero esse Hircani Tobie viri valde
eminētis, in his quæ detulerat im-
pius Simon : universa autem argēti
talenta esse quadringenta, et auri
ducēta : ¹² decipi vero eos, qui
credidissent loco et templo, quod
per universum mundum honoratur
pro sui veneratiōne et sanctitate,
omnino impossibile esse.

¹³ At ille pro his quæ habebat in
mandatis a rege, dicebat omni gé-
nere regi ea esse deferēnda. ¹⁴ Con-
stitutā autem die intrabat de his
Heliodorus ordinaturus. Non módica
vero per universam civitatem erat
trepidatiō.

¹⁵ Sacerdotes autem ante altare
cum stolis sacerdotilibus jactavē-

7. Chargé de ses affaires (super negotia ejus), c'est-
à-dire surintendant de ses finances. — On a trouvé
en 1877 et 1879 dans l'île de Délos deux inscriptions
grecques qui se rapportent à Héliodore. Elles nous
font connaître que son père s'appelait Eschyle et
qu'il était originaire d'Antioche. L'une d'elles lui
donne le même titre que le livre des Machabées, le-
quel correspond à trésorier du roi. Héliodore assas-
sina peu après son maître.

temps-là était gouverneur de la Cœlésy-
rie et de la Phénicie ; ⁶ et il lui annonça
que le trésor public à Jérusalem était
plein de sommes innombrables d'ar-
gent, et qu'il y avait des richesses pu-
bliques immenses, qui ne regardaient
pas la dépense des sacrifices, et qu'elles
pouvaient tomber toutes sous la puis-
sance du roi.

⁷ Et lorsque Apollonius eut informé le
roi des sommes d'argent qui lui avaient
été dénoncées, celui-ci fit venir Héli-
odore, qui était chargé de ses affaires,
et l'envoya avec ordre de transporter
ledit argent. ⁸ Et aussitôt Héliodore se
mit en chemin, en apparence comme
s'il allait visiter les cités de Cœlésyrie
et de Phénicie ; mais en réalité c'était
pour exécuter l'intention du roi.

⁹ Mais lorsqu'il fut arrivé à Jérusalem
et qu'il eut été reçu avec bonté dans la
cité par le grand prêtre, il lui rapporta
l'avis donné au roi sur les sommes d'ar-
gent, et lui manifesta pour quel motif
il était venu ; et il lui demandait si les
choses étaient ainsi. ¹⁰ Alors le grand
prêtre lui représenta que cet argent
était déposé dans le temple, et que
c'était la subsistance des veuves et des
orphelins ; ¹¹ qu'une partie même dans
ce dont l'impie Simon avait donné avis
appartenait à Hircan-Tobie, homme très
éminent ; mais que toute la somme con-
sistait en quatre cents talents d'argent
et en deux cents d'or ; ¹² mais que trom-
per ceux qui avaient confié leur argent
à un lieu et à un temple qui dans le
monde entier était honoré pour sa véné-
ration et sa sainteté, était entièrement
impossible.

¹³ Mais Héliodore, à cause des ordres
qu'il avait reçus du roi, disait qu'il
fallait qu'à tout prix cet argent fût porté
au roi. ¹⁴ Ainsi au jour marqué, Héli-
odore entra dans le temple pour exé-
cuter cette entreprise. Cependant une
agitation considérable régnait dans la
cité entière.

¹⁵ Or les prêtres avec leurs robes
sacerdotales, se prosternèrent devant

11. Hircan-Tobie ou fils de Tobie est, selon les
uns, un fils de Tobie et d'une sœur du grand prêtre
Onias III ; selon d'autres, c'est seulement un petit-
fils de Tobie, dont le père s'appelait Joseph et le
même que cet Hircan dont Joseph raconte l'histoire
et qui joua à cette époque un rôle politique impor-
tant. — Talents. Voir la note sur I Machabées, xi,
28.

ἐπεκαλοῦντο εἰς οὐρανὸν τὸν περὶ παραθήκης νομοθετήσαντα τοῖς παρακαταθεμένοις ταῦτα σῶα διαφυλάξαι. ¹⁶ Ἦν δὲ ὄρωντα τὴν τοῦ ἀρχιερέως ἰδέαν, τιρώσκεισθαι τὴν διάνοιαν. Ἡ γὰρ ὄψις καὶ τὸ τῆς χροίας παρηλλαγμένον ἐνέφαινε τὴν κατὰ ψυχὴν ἀγωνίαν. ¹⁷ Περιεκέχυτο γὰρ περὶ τὸν ἄνδρα δέος τι καὶ φοικασμὸς σώματος, δι' ὧν πρόδηλον ἐγένετο τοῖς θεωροῦσι τὸ κατὰ καρδίαν ἐνεστὸς ἄλγος.

¹⁸ Οἱ δὲ ἐκ τῶν οἰκιῶν ἀγγεληδὸν ἐξεπήδων ἐπὶ πάνδημον ἰκετείαν, διὰ τὸ μέλλειν εἰς καταφρόνησιν ἐρχεσθαι τὸν τόπον. ¹⁹ Ὑπεζωσμένοι δὲ ὑπὸ τοὺς μαστοὺς αἱ γυναῖκες σάκκους κατὰ τὰς εἶδους ἐπλήθον. Αἱ δὲ κατάκλειστοι τῶν παρθένων, αἱ μὲν συντρέχον ἐπὶ τοὺς πυλάνας, αἱ δὲ ἐπὶ τὰ τείχη, τινὲς δὲ διὰ τῶν θυρίδων διεξέκλυτον. ²⁰ Πᾶσαι δὲ προτείνουσαι τὰς χεῖρας εἰς τὸν οὐρανὸν, ἐποιοῦντο τὴν λιτανείαν. ²¹ Ἐλεεῖν δ' ἦν τὴν τοῦ πλήθους παμμυγῆ πρόπτωσιν, τὴν τε τοῦ μεγάλως διαγωνιῶντος ἀρχιερέως προσδοκίαν. ²² Οἱ μὲν οὖν ἐπεκαλοῦντο τὸν παντοκράτορα θεὸν τὰ πεπιστευμένα τοῖς πεπιστευκόσι σῶα διαφυλάσσειν μετὰ πάσης ἀσφαλείας.

²³ Ὁ δὲ Ἡλιόδωρος τὸ διεγνωσμένον ἐπέτελει. Αὐτόθι δὲ αὐτοῦ σὺν τοῖς δορυφόροις κατὰ τὸ γαζοφυλάκιον ἤδη παρόντος, ²⁴ ὁ τῶν πατέρων κύριος καὶ πάσης ἔξουσίας δυνάστης ἐπιφάνειαν μεγάλην ἐποίησεν, ὥστε πάντας τοὺς κατατολήσαντας συνέλθειν, καταπλαγέντας τὴν τοῦ θεοῦ δύναμιν, εἰς ἔκλυσιν καὶ δειλίαν τραπήναι. ²⁵ Ὡφθη γὰρ τις ἵππος αὐτοῖς, φοβερόν ἔχων τὸν ἐπιβάτην, καὶ καλλίστην σαγῆ διακεκοσμημένος, φερόμενος δὲ ὄνδην ἐνεσεῖσε τῷ Ἡλιόδωρῳ τὰς ἐμπροσθίους ὀπλάς· ὁ δὲ ἐπικαθήμενος ἐφαίνετο χροσῆν πανοπλίαν ἔχων. ²⁶ Ἐτεροὶ δὲ δύο προσε-

17. A: ἐπὶ τὸν ἄνδρα. A¹: (I. δι' ὧν) δι' ἦν. A: ἐγένετο. 18. A† (a. μέλ.) μῆ. 19. A: ἐπλήθονον. A¹: διέκλυτον. 21. A: Ἐλεεῖν δὲ τὴν ... ἀγωνιῶν-

19. Vers Onias. Grec: « vers les portes ».

21. Grec: « c'était pitié de voir l'abatement de cette multitude confuse et l'anxiété du grand prêtre dans une telle angoisse ».

24. Se montra avec une grande évidence. Grec:

τος. 22. A: παγκρατὴ κύριος. 24. A¹: (I. πατέρων) πνευμάτων. 25. A: ἔσεισε. A¹: ἐμπροσθεσίους.

« fit une grande manifestation ».

25. Froissa impétueusement Héliodore avec les pieds de devant. Grec: « s'élançant avec impétuosité il frappa Héliodore de ses pieds de devant ».

runt se, et invocábant de cælo eum, qui de depositis legem pósuit, ut his qui deposuerant ea salva custodiret. ¹⁶ Jam vero qui vidébat summi sacerdotis vultum, mente vulnerabatur: facies enim et color immutatus, declarabat intèrnum animi dolorem. ¹⁷ Circumfusa enim erat mœstítia quædam viro, et horror corporis, per quem manifestus aspiciéntibus dolor cordis ejus efficiebatur.

¹⁸ Alii étiam gregátim de dómibus confluébant, pública supplicatióne obsecrantes, pro eo quod in contemptum locus esset venturus.

¹⁹ Accinctæque mulieres ciliciis pectus, per platæas confluébant: sed et virgines, quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oníam, áliæ autem ad muros, quædam vero per fenestras aspiciébant: ²⁰ univérse autem protendentes manus in cœlum deprecabántur: ²¹ erat enim misera commistæ multitudinis, et magni sacerdotis in agóne constitúti expectatio. ²² Et hi quidem invocábant omnipoténtem Deum, ut crédita sibi his qui crediderant, cum omni integritate conservaréntur.

²³ Heliódorus autem, quod decreverat, perficiebat eodem loco ipse cum satellítibus circa ærarium præsens. ²⁴ Sed spíritus omnipoténtis Dei magnam fecit suæ ostensiónis evidéntiam, ita ut omnes, qui ausi fuérant parére ei, ruéntes Dei virtute in dissolutionem et formidinem converteréntur. ²⁵ Appáruit enim illis quidam equus terribilem habens sessórem, óptimis operimentis adornátus: isque cum impetu Heliódoro prióres calces elisit: qui autem ei sedébat, videbátur arma habére áurea. ²⁶ Alii étiam appa-

16. Sa face et sa couleur; pour la couleur de sa face; figure grammaticale dont la Bible fournit plusieurs exemples (Glaire).

17. Cel, pronom représenté par l'article déterminatif qui se lit dans le texte grec, et qui dans le style biblique se met pour le pronom démonstratif et possessif (Glaire).

19. Les vierges, qui étaient enfermées. Dans l'Orient, les filles ne paraissent presque jamais au dehors de la maison. C'est pour cela que les Hébreux

l'autel, et ils invoquaient dans le ciel celui qui a établi la loi sur les dépôts, afin qu'il les conservât saufs à ceux qui les avaient faits. ¹⁶ Mais celui qui voyait le visage du grand prêtre était blessé au cœur; car sa face et sa couleur changée annonçaient la douleur intérieure de son âme. ¹⁷ Car une certaine tristesse était répandue sur cet homme, ainsi qu'une horreur dont son corps était saisi, horreur par laquelle la douleur de son cœur devenait manifeste pour ceux qui le regardaient.

¹⁸ D'autres aussi accouraient par troupes de leurs maisons, conjurant Dieu par des prières publiques, à cause que le lieu saint allait être exposé au mépris. ¹⁹ Et les femmes, le sein couvert de cilices, accouraient en foule sur les places publiques, et les vierges mêmes, qui étaient enfermées, couraient les unes vers Onias, les autres vers les murs, et quelques-unes regardaient par les fenêtres. ²⁰ Mais toutes, tendant les mains vers le ciel, priaient avec instance. ²¹ Car déplorable était l'attente de cette multitude confuse et du grand prêtre livré à l'angoisse. ²² Et ceux-ci donc invoquaient le Dieu tout-puissant, afin que le dépôt fût conservé dans toute son intégrité à ceux qui l'avaient confié.

²³ Mais Héliodore exécutait ce qu'il avait décidé; étant lui-même présent dans le même lieu avec les gardes autour du trésor. ²⁴ Mais l'esprit du Dieu tout-puissant se montra avec une grande évidence, en sorte que tous ceux qui avaient osé obéir à Héliodore, renversés par la vertu de Dieu, tombèrent dans la défaillance et la frayeur. ²⁵ Car il leur apparut un cheval orné d'un très beau caparaçon, ayant un cavalier terrible; et ce cheval froissa impétueusement Héliodore avec les pieds de devant, et celui qui le montait semblait avoir des armes d'or. ²⁶ Parurent aussi deux

et les Arabes les désignent par des termes qui signifient cachées, séparées (Glaire).

20. Tendait les mains vers le ciel, priaient. Voir les figures de Psaumes XXVII, 2; XLIII, 21; CXLII, 6, t. IV, p. 65, 107, 329; Ecclésiastique, LI, 26, t. V, p. 236.

24. Tombèrent dans la défaillance et la frayeur à la vue du prodige qui va être rapporté au verset suivant.

26. Deux... jeunes hommes; c'étaient des anges sous une apparence humaine.

φύνησαν αὐτῶ νεανία τῆ ὁμῆ μὲν ἐκπρε-
πεῖς, κάλλιστοι δὲ τῆ δόξῃ, διαπροπεῖς δὲ
τὴν περιβολήν· οἱ καὶ παραστάντες ἐξ ἑκατέ-
ρου μέρους ἐμασίγονον αὐτὸν ἀδιαλείπτως,
πολλὰς ἐπιθροῦντες αὐτῶ πληγὰς.

27^o Ἀφνω δὲ πεσόντα πρὸς τὴν γῆν καὶ
πολλῶ σκότει περιχθέντα συναράσαντες
καὶ εἰς φορεῖον ἐνθέντες, 28 τὸν ἄρτι μετὰ
πολλῆς παραδρομῆς καὶ πάσης δοουφορίας
εἰς τὸ προειρημένον εἰσελθόντα γαζοφυλά-
κιον, ἔφερον ἀβοήθητον ἑαυτῶ καθε-
στῶτα, φανερῶς τὴν τοῦ θεοῦ δύναστείαν
ἐπεγνωκότες. 29 Καὶ ὁ μὲν διὰ τὴν θείαν
ἐνέργειαν ἄφρονος καὶ πάσης ἐστερημένος
ἐλπίδος καὶ σωτηρίας ἐξήπιτο.

30 Οἱ δὲ τὸν κύριον εὐλόγουν τὸν παρα-
δοξάζοντα τὸν ἑαυτοῦ τόπον. Καὶ τὸ
μικρῶ πρότερον δέους καὶ ταραχῆς γέμον
ιερόν, τοῦ παντοκράτορος ἐπιφανέντος κυ-
ρίου, χαρὰς καὶ εὐφροσύνης ἐπεπλήρωτο.

31 Ταχὺ δὲ τινες τῶν τοῦ Ἡλιόδωρου συνή-
θων ἤξιουν τὸν Ὀνίαν ἐπικαλέσασθαι τὸν
Ἵψιστον, καὶ τὸ ζῆν χαρίσασθαι τῶ παντε-
λῶς ἐν ἐσχάτῃ πνοῇ κειμένῳ.

32 Ὑποπτος δὲ γενόμενος ὁ ἀρχιερεὺς,
μήποτε διάληψιν ὁ βασιλεὺς σχῆ κακοουρίαν
τινὰ περὶ τὸν Ἡλιόδωρον ὑπὸ τῶν Ἰουδαίων
συντελεσθῆναι, προσήγαγε θυσίαν ὑπὲρ τῆς
τοῦ ἀνδρὸς σωτηρίας. 33 Ποιοῦμενον δὲ
τοῦ ἀρχιερέως τὸν ἱλασμόν, οἱ αὐτοὶ νεανία
πάλιν ἐφάνησαν τῶ Ἡλιόδωρῳ ἐν ταῖς αἰ-
ταῖς ἐσθήσεσιν ἐστολισμένοι, καὶ σπάντες
εἶπον· Πολλὰς τῶ Ὀνία τῶ ἀρχιερεὶ χάρι-
τας ἔχε, διὰ γὰρ αὐτὸν σοι κεχάρισται τὸ
ζῆν ὁ κύριος. 34 Σὺ δὲ ὑπ' αὐτοῦ μεμαστι-
γωμένος διάγγελε πᾶσι τὸ μεγαλεῖον τοῦ
θεοῦ κράτος. Ταῦτα δὲ εἰπόντες ἀφανεῖς
ἐγένοντο.

35 Ὁ δὲ Ἡλιόδωρος θυσίαν ἀνεπέμψας τῶ
κυρίῳ, καὶ εὐχὰς μεγίστας εὐξάμενος τῶ τὸ
ζῆν περιποιήσαντι, καὶ τὸν Ὀνίαν ἀποδεξά-
μενος, ἀνεστρατοπέδενσε πρὸς τὸν βασιλέα.

26. A: ἐφάνησαν. A¹: (I. τῆ δ.) τὴν γλώσσαν.
A: παρίσταντες ... ἐπιθροῦντες. 28. A: (I. ἑαυτῶ)
τοῖς ὄπλοις αὐτὸν ... * τοῦ θεοῦ ... ἐπεγνωκότα.
29. A: ἐπιπτο. 30. A: ἐπλήρωτο. 33. A: εἶπαν ...
* (a. Ὀν.) τῶ εἰ (a. κύρ.) ὁ. 34. A: (I. ὑπ.
αὐτοῦ) ἐξ οὐρανοῦ ... : διάγγελε. 35. A: ἀνανεγκῶν
τῶ θεῶ.

27. On le jeta hors (du temple) n'est pas dans le
Grec.

28. Était emporté, nul ne lui portant secours.
Grec: « [ses gens] l'emportèrent dénué de tout se-

cours ».

32. Salulaire n'est pas dans le Grec.

33. Lorsque le grand prêtre pria. Grec: « tandis
que le grand prêtre offrait le sacrifice expiatoire ».

ruerunt duo jvenes virtute decori,
optimi gloria, speciosique amictu :
qui circumsteterunt eum, et ex
utraq[ue] parte flagellabant, sine in-
termissione multis plagis verberan-
tes.

27 Súbito autem Heliódorus cón-
cidit in terram, eúmque multa cali-
gine circumfúsus rapuerunt, atque
in sella gestatória pósito eiecérunt.
28 Et is, qui cum multis cursóribus
et satellítibus prædictum
ingressus est ærarium, portabátur
nullo sibi auxiliúm ferente. mani-
festa Dei cógita virtute : 29 et ille
quidem per divinam virtutem jacé-
bat mutus, atque omni spe et salute
privátus.

30 Hi autem Dóminum benedi-
cébant, quia magnificábat locum
suum : et templum, quod paulo
ante timóre ac tumultu erat plenum,
apparénte omnipoténte Dómino,
gaudio et lætitia implétum est.
31 Tunc vero ex amicis Heliódóri
quidam rogábant confestim Oniam,
ut invocáret Altíssimum, ut vitam
donáret ei, qui in suprémó spiritu
erat constitútus.

32 Considerans autem summus
sacérdos ne forte rex suspicárétur
malítiam áliquam ex Judæis circa
Heliódorum consummátam, obtulit
pro salute viri hóstiam salutárem.

33 Cumque summus sacérdos ex-
oráret, iidem jvenes eisdem vésti-
bus amicti, astántes Heliódoro, di-
xérunt : Oniæ sacerdoti grátias age :
nam propter eum Dóminus tibi vi-
tam donávit. 34 Tu autem a Deo
flagellátus, nuntia ómnibus magná-
lia Dei, et potestátem. Et his dictis,
non comparuérunt.

35 Heliódorus autem, hóstia Deo
obláta, et votis magnis promíssis
ei, qui vivere illi concéssit, et Oniæ
grátias agens, recépto exercitu, re-

28. Nul ne lui portant secours. Le grec est un peu
différent, voir p. 808.

29. De toute espérance et de guérison ; pour de toute
espérance de guérison. Voir plus haut la note sur
y. 16 (Glaire).

31. A son dernier moment ; littéralement à son
suprême souffle (Glaire).

32. Cet. Voir plus haut la note sur y. 17 (Glaire).

autres jeunes hommes remarquables
par leur force, brillants de gloire et
riches dans leur vêtement ; lesquels se
tinrent autour de lui, et ils le flagel-
laient des deux côtés, le frappant sans
relâche d'un grand nombre de coups.

27 A l'instant donc Héliodore tomba
par terre, et on l'enleva enveloppé dans
une grande obscurité, et après l'avoir
mis dans une chaise à porteurs, on le
jeta hors du temple. 28 Ainsi celui qui
entra dans ledit trésor avec un grand
nombre de coureurs et de gardes était
emporté, nul ne lui portant secours, la
vertu manifeste de Dieu ayant été re-
connue. 29 Et lui, par cette vertu divine,
était couché muet, et privé de toute
espérance et de guérison.

30 Mais les Juifs bénissaient le Sei-
gneur, parce qu'il magnifiait son lieu
saint ; et le temple qui peu auparavant
était plein de crainte et de tumulte, le
Seigneur tout-puissant apparaissant,
fut rempli de joie et d'allégresse. 31 Et
alors quelques-uns des amis d'Héli-
odore priaient Onias d'invoquer le Très-
Haut, afin qu'il donnât la vie à celui
qui se trouvait à son dernier moment.

32 Or le grand prêtre, considérant
que le roi pourrait peut-être soupçon-
ner les Juifs d'avoir commis quelque
attentat contre Héliodore, offrit pour la
guérison de cet homme une hostie sa-
lulaire. 33 Et lorsque le grand prêtre
pria, les mêmes jeunes hommes,
revêtus des mêmes habits, se présen-
tant à Héliodore, dirent : « Rends grâ-
ces au grand prêtre Onias, car à cause
de lui le Seigneur t'a donné la vie.
34 Mais toi, châtié par Dieu, annonce à
tous les merveilles de Dieu et sa puis-
sance ». Et cela dit, ils ne parurent
plus.

35 Or Héliodore, ayant offert une hos-
tie à Dieu, et voué de grandes promes-
ses à celui qui lui accorda de vivre, et
ayant rendu grâces à Onias et rejoint

34. Les merveilles de Dieu et sa puissance. Ce fait
miraculeux semble être rappelé dans l'histoire
profane. Polybe, le confident de Démétrius I^{er}, fils de
Séleucus IV, parle, dans le XVI^e livre de son his-
toire, d'une « apparition au temple », ή περί τό
ἱερὸν ἐπιφάνεια.

35. Ayant offert ; ou plutôt : ayant fait offrir. Les
païens ne pouvaient offrir eux-mêmes de sacrifices.

³⁶ Ἐξεμαρτύρει δὲ πᾶσιν ἄπερ ἦν ὑπ' ὄψιν
τεθεαμένος, ἔργα τοῦ μεγίστου Θεοῦ.

³⁷ Τοῦ δὲ βασιλέως ἐπερωτήσαντος τὸν
Ἡλιόδωρον ποῖός τις εἴη ἐπιτήδειος εἶτι ἀπαξ
διαπεμφθῆναι εἰς Ἱεροσόλυμα, ἔφησεν

³⁸ Εἰ τινα ἔχεις πολέμιον ἢ πραγμάτων ἐπί-
βουλον, πέμψον αὐτὸν ἐκεῖ, καὶ μεμαστι-
γωμένον αὐτὸν προσδέξῃ, ἐάν περ καὶ διασω-
θῆι· διὰ τὸ περὶ τὸν τόπον ἀληθῶς εἶναι
τινα Θεοῦ δύναμιν.

³⁹ Αὐτὸς γὰρ ὁ τὴν
κατοικίαν ἐπουράνιον ἔχων ἐπόπτης ἐστὶ καὶ
βοηθὸς ἐκείνου τοῦ τόπου, καὶ τοὺς παρα-
γινόμενους ἐπὶ κακώσει τύπτων ἀπόλλυσιν.

⁴⁰ Καὶ τὰ μὲν κατὰ Ἡλιόδωρον καὶ τὴν τοῦ
γαζοφυλακίου τήρησιν οὕτως ἐχώρησεν.

IV. Ὁ δὲ προειρημένος Σίμων, ὁ τῶν χορη-
μάτων καὶ τῆς πατρίδος ἐνδείκτης γεγονώς,
ἐκακολόγει τὸν Ὀνίαν, ὡς αὐτὸς τε εἴη τὸν
Ἡλιόδωρον ἐπισεσηκώς, καὶ τῶν κακῶν δη-
μιουργὸς καθεστηκώς· ² καὶ τὸν εὐεργέτην
τῆς πόλεως καὶ τὸν κηδεμόνα τῶν ὁμοειδῶν
καὶ ζηλωτὴν τῶν νόμων, ἐπίβουλον τῶν
πραγμάτων ἐτόλμα λέγειν.

³ Τῆς δὲ ἐχθρας
ἐπὶ τοσοῦτον προβαίνει ὥστε καὶ δια-
τινος τῶν ὑπὸ τοῦ Σίμωνος δεδοκίμασμένων
φόνους συντελεῖσθαι, ⁴ συνορῶν ὁ Ὀνίας το
χαλεπὸν τῆς φιλονεικίας, καὶ Ἀπολλώνιον
μαίνεσθαι, ὡς τὸν κοίλης Συρίας καὶ Φοι-
νίκης στρατηγόν, συναυξόντα τὴν κακίαν τοῦ
Σίμωνος, ὡς τὸν βασιλέα διεκομίσθη, ⁵ οὐ
γινόμενος τῶν πολιτῶν κατήγορος, τὸ δὲ
συμφέρον κοινῇ κατ' ἴδιαν παντὶ τῷ πλήθει
σκοπῶν.

⁶ Ἐώρα γὰρ ἄνευ βασιλικῆς προ-
νοίας ἀδύνατον εἶναι τυχεῖν εἰρήνης εἶτι τὰ
πράγματα, καὶ τὸν Σίμωνα πᾶσαν οὐ λη-
ψόμενον τῆς ἀνοίας.

⁷ Μεταλλάξαντος δὲ τὸν βίον Σελεύου,
καὶ παραλαβόντος τὴν βασιλείαν Ἀντιόχου
τοῦ προσαγορευθέντος Ἐπιφανοῦς, ἐπενό-
θευσεν Ἰάσων ὁ ἀδελφὸς Ὀνίου τὴν ἀρχιε-
ρωσύνην, ⁸ ἐπαγγελλόμενος τῷ βασιλεῖ δι'

38. A: διασωθῆ. 39. A: ἀπολλύει. 40. A: κατ'
Ἡλιόδ. 1. A: (1. αὐτὸς) οὐτός. 4. A* (a. Or.) ὁ. 5.
A: πρὸς τὸν βασιλέα διεκομίσθη. A: συμφέρον
κοινῇ καὶ κατ' ἴδ. 6. A: ἐπὶ τὰ πράγματα.

IV. 2. Contre le royaume n'est pas dans le Grec.
7. Ambitionnait. Grec: « cherchait par des moyens

repréhensibles ».

pedabat ad regem. ³⁶ Testabatur
autem omnibus ea quæ sub oculis
suis viderat opera magni Dei. ³⁷ Cum
autem rex interrogasset Heliodo-
rum quis esset aptus adhuc semel
Jerosolymam mitti, ait : ³⁸ Si quem
habes hostem, aut regni tui insi-
diatorem, mitte illuc, et flagellatum
eum recipies, si tamen evaserit : eo
quod in loco sit vere Dei quædam
virtus. ³⁹ Nam ipse, qui habet in
cælis habitationem, visitator et ad-
jutor est loci illius, et venientes ad
malefaciendum percutit, ac perdit.
⁴⁰ Igitur de Heliodoro, et ærarii cus-
todia, ita res se habet.

IV. ¹ Simon autem prædictus pe-
cuniarum et patriæ delator, male
loquebatur de Onia, tanquam ipse
Heliodorum instigasset ad hæc, et
ipse fuisset incensor malorum :

² provisorémque civitatis, ac defen-
sorem gentis suæ, et æmulatorem
legis Dei, audébat insidiatorem regi-
ni dicere. ³ Sed, cum inimicitia in
tantum procederent, ut etiam per
quosdam Simonis necessarios homi-
cidia fierent : ⁴ considerans Onias
periculum contentionis, et Apollonio
insanire, utpote ducem Cœle-
syræ et Phœnicis, ad augendam
malitiam Simonis, ad regem se
contulit, ⁵ non ut civium accusator,
sed communem utilitatem apud
semetipsum universæ multitudinis
considerans.

⁶ Vidébat enim sine
regali providentia impossibile esse
pacem rebus dari, nec Simonem
posse cessare a stultitia sua.

⁷ Sed post Seleuci vitæ excessum,
cum suscepisset regnum Antiochus,
qui Nobilis appellabatur, ambiébat
Jason frater Oniæ summum sacer-
dotium : ⁸ adito rege, promittens

Jason sacerdotium pretio competit.

³⁹ Son. Voir plus haut la note sur γ. 47 (Glaire).

b) Compétitions pour le sacerdoce, IV.

IV. 1. Simon. Voir plus haut la note sur III, 4.
4. Apollonius. Voir plus haut la note sur III, 5.
6. Sa folie, c'est-à-dire ses folles entreprises.
7. Seleucus IV Philopator. Voir plus haut la note
sur III, 3. — Antiochus IV le Noble ou Epiphane, frère
et successeur de Seleucus IV (175-164). Voir la note sur
I Machabées, I, 41. — Jason est la forme grecisée du
nom hébreu Josué ou Jésus. Ce fut lui-même, dit Jo-

l'armée, retourna vers le roi. ³⁶ Or il
rendait témoignage à tous des œuvres
du grand Dieu, qu'il avait vues de ses
yeux. ³⁷ Et comme le roi demanda à
Héliodore, qui était propre à être
envoyé encore une fois à Jérusalem, il
dit : ³⁸ « Si vous avez quelque ennemi
ou quelqu'un formant des desseins contre
votre royaume, envoyez-le là, et
vous le recevrez flagellé, si toutefois il
en revient, parce qu'en ce lieu il y a
vraiment quelque vertu de Dieu. ³⁹ Car
celui qui a dans les cieux son habitation
est le visiteur et le protecteur de ce
lieu, et ceux qui y viennent pour mal
faire, il les frappe et les détruit ».
⁴⁰ Ainsi par rapport à Héliodore et à la
conservation du trésor, c'est ainsi que
la chose se passa.

IV. ¹ Mais Simon, le délateur qui a été
dit des sommes d'argent et de la patrie,
parlait mal d'Onias, comme si Onias
avait inspiré à Héliodore ce qu'il avait
fait, et qu'il eût été l'instigateur de ces
maux ; ² et le pourvoyeur de la cité et
le défenseur de sa nation, et le zéléteur
de la loi de Dieu, il osait le dire for-
mant des desseins contre le royaume.

³ Mais comme cette inimitié allait si loin
que même par quelques amis de Simon,
il se commettait des meurtres, ⁴ Onias,
considérant le danger de cette lutte, et
qu'Apollonius agissait en insensé, puis-
que, étant gouverneur de la Cœlésyrie
et de la Phénicie, il fortifiait la malice
de Simon, se rendit auprès du roi, ⁵ non
comme accusateur de ses concitoyens,
mais considérant en lui-même l'utilité
commune du peuple tout entier.
⁶ Car il voyait que sans l'interven-
tion royale il était impossible de
pacifier les choses, et que Simon ne
pourrait renoncer à sa folie.

⁷ Mais, après la mort de Séleucus,
lorsque Antiochus, qui était appelé le
Noble, lui eut succédé dans le
royaume, Jason, frère d'Onias, ambi-
tionnait le souverain sacerdoce ; ⁸ étant
venu vers le roi, lui promettant trois

sèphe, qui modifia ainsi son nom. Il voulait mani-
fester ainsi son penchant pour les Grecs et leurs cou-
tumes. Il acheta le souverain pontificat d'Antiochus
Epiphane et en fit dépouiller son propre frère
Onias III. Pendant trois ans, vers 174-171, il travailla
à rendre Jérusalem païenne. Les intrigues de Mé-
nélaüs qui offrit une plus grosse somme d'argent au
roi de Syrie, lui firent perdre sa dignité usurpée. Il
essaya, mais sans succès, de la recouvrer, et après
avoir erré en Arabie et en Egypte il alla mourir à
Lacédémone.

8. Talents. Voir la note sur I Machabées, XI, 28.

ἐντεῦξως ἀργυρίου τάλαντα ἐξήκοντα πρὸς τοῖς τριακοσίοις, καὶ προσόδον τινὸς ἄλλης τάλαντα ὀγδοήκοντα. ⁹ Πρὸς δὲ τούτοις ὑπισχεῖτο καὶ ἕτερα διαγράψαι πενήκοντα πρὸς τοῖς ἑκατόν, ἐὰν συγχωρηθῇ διὰ τῆς ἐξουσίας αὐτοῦ γυμνάσιον καὶ ἐφηβίαν αὐτῷ συστήσασθαι, καὶ τοὺς ἐν Ἱεροσολύμοις Ἀντιοχεῖς ἀναγράψαι.

¹⁰ Ἐπινεύσαντος δὲ τοῦ βασιλέως καὶ τῆς ἀρχῆς κρατήσας, εὐθέως ἐπὶ τὸν ἑλληνικὸν χαρακτήρα τοὺς ὁμοφύλους μετήγε. ¹¹ Καὶ τὰ κείμενα τοῖς Ἰουδαίοις φιλόφρονα βασιλικά διὰ Ἰωάννου τοῦ πατρὸς Εὐπολέμου, τοῦ ποιησαμένου τὴν πρεσβείαν ὑπὲρ φιλίας καὶ συμμαχίας πρὸς τοὺς Ῥωμαίους, παρώσατο, καὶ τὰς μὲν νομίμους καταλύων πολιτείας, παρανόμους ἐθισμοὺς ἐκαίνιζεν.

¹² Ἀσμένως γὰρ ὑπ' αὐτὴν τὴν ἀκρόπολιν γυμνάσιον καθίδρυσε, καὶ τοὺς κρατίστους τῶν ἐφήβων ὑποτάσων ὑπὸ πέτασον ἤγεν. ¹³ Ἦν δ' οὕτως ἀκμῆ τις ἑλληνισμοῦ, καὶ πρόσβασις ἀλλοφυλισμοῦ, διὰ τὴν τοῦ ἀσεβοῦς καὶ οὐκ ἀρχιερέως Ἰάσωνος ὑπερβάλλουσαν ἀναγνείαν, ¹⁴ ὥστε μηκέτι περὶ τὰς τοῦ θυσιαστηρίου λειτουργίας προθύμους εἶναι τοὺς ἱερεῖς, ἀλλὰ τοῦ μὲν ναοῦ καταφρονῶντες καὶ τῶν θυσιαστικῶν ἀμελοῦντες ἐσπευδον μετέχειν τῆς ἐν παλαίστρᾳ παρανόμου χορηγίας, μετὰ τὴν τοῦ δίσκου πρόκλησιν, ¹⁵ καὶ τὰς μὲν πατρώους τιμὰς ἐν οὐδενὶ τιθέμενοι, τὰς δὲ ἑλληνικὰς δόξας καλλίστας ἠγοῦμενοι.

¹⁶ Ὡν χάριν περιέσχεν αὐτοὺς χαλεπὴ περιόριστις, καὶ ὧν ἐξήλων τὰς ἀγωγὰς καὶ καθάπαν ἠθέλον ἐξομοιοῦσθαι, τούτους πολεμίους καὶ τιμωρητὰς ἔσχον. ¹⁷ Ἀσεβεῖν

9. A: διαγράψαι. A¹: ἐπιχορηγηθῆ. 10. A: πρὸς

12. Il osa établir. Le Grec ajoute : « avec joie ». — Exposer tous les jeunes hommes, les meilleurs, dans les lieux infâmes. Grec : « il élevait les jeunes gens des principales familles en les plaçant sous le pétase ». Le pétase était un chapeau à fond bas et à larges bords qui protégeait contre le soleil et la pluie. Mercure, le dieu qui présidait aux exercices gymnastiques, était représenté coiffé du pétase. Placer sous le pétase signifiait donc exercer aux jeux du gymnase.

13. Et ce n'était pas un commencement, mais un certain accroissement et un progrès de la vie païenne

τὸν ἑλληνικὸν ... μετέστησε (I. μετήγε). 11. A¹: παρόσας ... νομίμους. 12. A¹* (a. ἀκρ.) τὴν ... (I. ἐφ' ἡμῶν) ἐφήβων. A: (I. ἤγεν) ἤγαγεν. 13. A: (I. τις) τοῦ. 14. A¹: τοῦ μὲν ναοῦ καταφρονῶντας. A: παλαίστρᾳ. A¹: πρόσκλησιν. 15. A: πατρώας. A¹: τεθειμένοι. 16. A¹† (a. χάριν) καὶ. A¹: καθὸ ἅπαν ... * τούτους.

et étrangère. Grec : « telle était l'ardeur (d'imitation) de l'hellénisme (du paganisme) et l'entraînement vers l'étranger (les usages païens) ».

14. Ils se hâtaient de prendre part à la palestra. Grec : « ils s'empressaient d'assister au spectacle, contraire à la loi, dans la palestra ». Dans le Grec, le mot palestra désigne l'endroit où avaient lieu les exercices gymnastiques; la Vulgate l'a traduit comme signifiait les exercices eux-mêmes.

16. Une dangereuse émulation régnait parmi eux. Grec : « une fâcheuse calamité les atteignit », c'est-à-dire la persécution d'Antiochus Épiphane.

ei argenti talenta trecenta sexaginta, et ex redditibus aliis talenta octoginta, ⁹ super hæc promittébat et alia centum quinquaginta, si potestati ejus concederetur gymnásium et ephébiæ sibi constituere, et eos qui in Jerosolymis erant, Antiochéno scribere.

¹⁰ Quod cum rex annuisset, et obtinisset principatum, statim ad gentilem ritum contribules suos transfere cœpit : ¹¹ et amotis his, quæ humanitatis causa Judæis a régibus fuerant constituta, per Joannem patrem Eupolemi, qui apud Romanos de amicitia et societate functus est legatione, legitima civium jura destituens, prava instituta sanciebat. ¹² Etenim ausus est sub ipsa arce gymnásium constituere, et optimos quosque ephéborum in lupanaribus ponere.

¹³ Erat autem hoc non initium, sed incrementum quoddam, et profectus gentilis, et alienigenæ conversationis, propter impii et non sacerdotis Jasonis nefarium et inauditum scelus : ¹⁴ ita ut sacerdotés jam non circa altaris officia deditissent, sed contempto templo, et sacrificiis neglectis, festinarent participes fieri palæstræ, et præbitionis ejus injustæ, et in exercitiis disci : ¹⁵ et patrios quidem honores nihil habentes, græcas glórias optimas arbitrabantur. ¹⁶ Quarum grátia periculosa eos contentio habebat, et eorum instituta æmularantur, ac per omnia his consimiles esse cupiebant, quos hostes et peremptores habuerant. ¹⁷ In leges enim divinas impie ágere impune

Quo obtento prava instituit.

1 Mach. 8, 17.

1 Mach. 1, 35.

Paganos mores fovet.

cent soixante talents d'argent et quatre-vingts talents d'autres revenus, ⁹ outre cela il promettait aussi cent cinquante autres talents, si on lui accordait le pouvoir d'établir un gymnase et une éphébie, et d'inscrire les habitants de Jérusalem parmi les citoyens d'Antioche.

¹⁰ Lorsque le roi le lui eut accordé, et qu'il eut obtenu la principauté, aussitôt il commença à transporter les coutumes des gentils parmi ses concitoyens. ¹¹ Et abolissant ce que par bonté les rois avaient accordé aux Juifs par l'entremise de Jean, père d'Eupolème, qui fut chargé d'une légation auprès des Romains, concernant l'amitié et l'alliance des Juifs avec eux, il renversait les ordonnances légitimes de ses concitoyens, et sanctionnait des constitutions perverses. ¹² Car il osa établir un gymnase sous la citadelle même, et exposer tous les jeunes hommes, les meilleurs, dans les lieux infâmes.

¹³ Et ce n'était pas un commencement, mais un certain accroissement et un progrès de la vie païenne et étrangère, causée par le crime abominable et inouï de l'impie et non prêtre Jason. ¹⁴ De telle sorte que les prêtres ne s'attachaient plus aux fonctions de l'autel, mais que, méprisant le temple et négligeant les sacrifices, ils se hâtaient de prendre part à la palestra et à son injuste distribution des prix, et aux exercices du palet; ¹⁵ et même comptant pour rien ce qui faisait honneur à leur patrie, ils regardaient comme parfaites les gloires des Grecs. ¹⁶ A cause de ces gloires, une dangereuse émulation régnait parmi eux; et ils enviaient leurs coutumes, et en toutes choses ils désiraient être semblables à ceux qu'ils avaient eus pour ennemis et destructeurs. ¹⁷ Car agir d'une manière impie contre les lois divines impuné-

grecs de la gymnastique et ces exercices eux-mêmes. — Injuste, parce que les prêtres ne pouvaient y participer sans crime. — Palet, petit disque en métal poli et lourd qu'on lançait au loin.

15. Les gloires des Grecs; les titres et les dignités grecques, les luttres dans les jeux publics et les récompenses qui étaient décernées aux vainqueurs des jeux.

17. La circonstance suivante; la suite de cette histoire.

9, 12. Le gymnase. Voir I Machabées, I, 15. — L'éphébie était une salle du gymnase destinée aux adolescents ou éphébes, comme l'exprime le mot grec ἐφηβία lui-même. Ils y faisaient leurs exercices en présence de leurs maîtres.

11. Et abolissant... Voir I Machabées, VIII, 17. — Jean, père d'Eupolème. Voir la note sur I Machabées, VIII, 17.

13. Non prêtre; Jason est ainsi désigné parce qu'il avait usurpé le titre de grand prêtre.

14. La palestra, l'endroit consacré aux exercices